



Aidez moi svp c'est tres urgent

Par **tattou**, le **16/06/2014 à 16:59**

bonjour a tous ; voila presque deux ans maintenant ue j'ai pas pu rejoindre mon mari en francernon a mis le dossier le 15 mars 2013; j'ai fait un test de langue mARs deRNier ET DEPUIS le silence radio ; mars 2014 IL a reçu un courrier de la visite de logement ;avril visite de logement .Mai il a changer de maison donc il a changer dadresse et depuis il na pa reçu la leterre dacceptation alors quil a fais le truc avec la poste quil recoit tt les courriers mm quil a changer ladresse . Le probleme que est ce uon doi faire on refait le dossier ou prévenir l'ofii du changement d'adreese aidez nous sil vous plait ;

Par **aguesseau**, le **16/06/2014 à 17:45**

bjr,rnle changement d'adresse à la poste ne fonctionne pas pour certains courriers en particulier qui sont renvoyés à leurs expéditeurs si le destinataire n'habite pas ou plus l'adresse indiquée.rnc'est ce qui a du se produire dans le cas de votre mari.rnsi votre mari a changé de logement, il faut refaire la visite du logement.rnil faut que votre mari contacte l'ofil.rncdt

Par **tattou**, le **17/06/2014 à 16:58**

MERCI BOKO PR VOTRE REPONSE